



Bulletin de Santé du Végétal

Nouvelle-Aquitaine



Prairie

FLASH
N°01
24/07/2025

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité



tédauteur du bulletin

Olivier GAILLARD
FREDON Nouvelle-Aquitaine
livier.gaillard@fredon-na.fr

Directeur de publication

DRAAF
Service Régional de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents
Blancs 87000 LIMOGES

Diffusion

Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
7060 LIMOGES Cedex 2

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
utorisée avec la mention
« extrait du Flash
campagnol Nouvelle
Aquitaine-N°1 du
18/07/2025 »*



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr
et sur le site de la DRAAF <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2025>

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Ce qu'il faut retenir

Campagnol terrestre

- Les observations de cet été montrent **une situation calme pour une majeure partie du territoire Limousin. La « zone vergers » (aux confins de la Dordogne),** semble être dans cette même dynamique.
- Les observations laissent penser que nous sommes en phase de basse densité sur le territoire Limousin.
- Les observations de cette année sont difficiles à cause des fortes précipitations qui ont retardé les coupes d'herbe.

Campagnol des champs

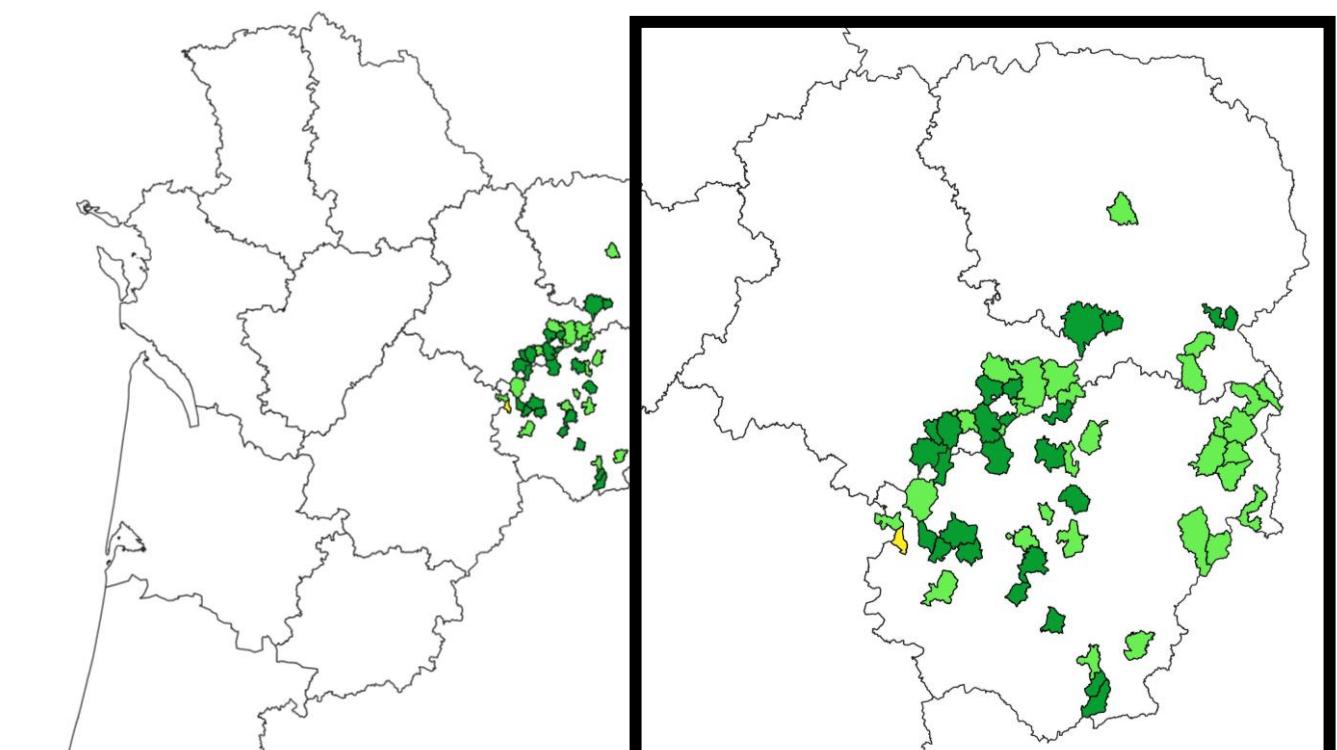
- Les dernières observations montrent une faible activité du campagnol des champs.

1) Situation sanitaire du campagnol terrestre :

L'établissement de la carte de situation sanitaire repose sur une méthode de scoring communal, comprenant des observations ponctuelles en plusieurs points de chaque commune, renforcées par un comptage selon la méthode indiciaire. Entre le 20 juin et le 16 juillet 2025, 56 communes ont été observées. Certaines évaluations visuelles ont pu être sous-estimées en raison des travaux de fenaison.

Les observations réalisées peu après une récolte de fourrage ne permettent souvent pas de détecter des signes récents de présence. En période sèche, les campagnols peuvent survivre sans créer de monticules visibles. Cependant, le campagnol terrestre reste présent, bien qu'il puisse vivre de manière assez discrète. En Auvergne, une étude a révélé une densité d'environ 200 campagnols par hectare sans indices récents de présence. Ainsi, malgré une densité apparente faible, il est crucial de continuer à surveiller les parcelles, surtout après la fin des foins.

Les niveaux d'infestation en ce début d'été, similaires à ceux de l'été 2024, restent faibles. Les populations devraient augmenter jusqu'au début de l'hiver.



Pourcentage d'infestation des campagnols terrestres

- █ Absence de campagnols (note 0)
- █ 1 % à 10 % (note 1)
- █ 11 % à 33% (note 2)
- █ 34 % à 66 % (note 3)
- █ plus de 66 % (note 4)

En Haute-Vienne : Phase de basse densité

La situation sur le plateau de Millevaches (GDON Eymoutiers et Châteauneuf-la-Forêt) s'est stabilisée à un niveau de basse densité, sans évolution notable des populations depuis 2023.

Une situation similaire est observée sur le GDON de Saint-Germain-les-Belles, bien que la présence des campagnols dans les deux principaux vergers de la commune soit difficile à évaluer. Les indices de présence dans les vergers sont peu visibles en cette saison.

On peut noter l'apparition du campagnol terrestre pour la première fois sur les communes d'Eybouleuf et La Geneytouse.

En Creuse : Phase de basse densité

Les observations indiquent une basse densité de population de campagnols terrestres sur les communes observées.

En Corrèze : Phase de basse densité

En Xaintrie, à la frontière avec le Cantal, la situation est favorable.

La dynamique des populations enregistrées sur la partie corrézienne du plateau de Millevaches est aussi favorable que celle de la Haute-Vienne, avec des populations en basse densité sur toutes les communes observées.

La zone arboricole (GDON Juillac, Lubersac, Vigeois) présente un niveau d'infestation compris entre 1 et 11 %. Seule la commune de Concèze montre certaines parcelles à un niveau d'infestation supérieur (note 2). Ces observations, faites dans des vergers, sont à analyser avec prudence car il est difficile d'évaluer les populations actives dans des vergers palissés. Les parcelles présentent de nombreux réseaux de galeries pouvant être utilisées par plusieurs espèces (taupes, campagnols divers...). Des niveaux d'infestation similaires ont été observés dans les parcelles en prairie à proximité. La situation sanitaire est plus favorable que celle de l'été dernier.

En Haute-Corrèze (GDON d'Ussel, Bort-les-Orgues, Eygurande), les observations montrent une activité avec des niveaux d'infestation relativement faibles, soit une note de 1 sur la quasi-totalité des communes enregistrées. Le GDON de Neuvic où la population était à un niveau plus élevé (note 3) lors de l'été précédent est revenu en basse densité.

En Dordogne : Confirmation de présence du campagnol terrestre

Cette zone, majoritairement occupée par des vergers, est soumise aux mêmes contraintes d'observation que les GDON de Juillac, Lubersac et Vigeois. En effet, la période actuelle se prête peu à la détection d'indices frais. Les retours font état d'un niveau d'infestation comparable à celui observé en Corrèze, caractérisé par de faibles présences.

2) Situation sanitaire du campagnol des champs :

Après un hiver bien arrosé, les campagnols des champs sont restés très discrets en Poitou-Charentes. Les observations de début de printemps témoignent de leur très faible activité dans les céréales d'hiver et dans les luzernes. En revanche depuis la fin des pluies de ce printemps, des signes d'activité de ces rongeurs sont devenus perceptibles dans quelques secteurs des Deux-Sèvres et de la Vienne.

Les observations en post-récolte des cultures d'hiver révèlent des populations de campagnols très faibles sur les céréales et le colza. Quant aux cultures fourragères, les populations sont globalement faibles à modérées, excepté dans les parcelles de vieille luzerne sans mise en place de moyen de lutte prophylactique.



Photo d'une forte attaque en luzerne

3) Conclusion :

Les observations réalisées durant l'été indiquent que les populations de campagnols terrestres restent majoritairement en phase de basse densité sur l'ensemble de leur aire de répartition. Toutefois, la sécheresse actuelle complique la détection des indices récents de présence. Il est donc essentiel de poursuivre les observations dès le retour des pluies.

Au regard des données collectées et du cycle biologique du ravageur, tout porte à croire que nous sommes dans une troisième année consécutive de basse densité sur la majeure partie du territoire limousin. Il sera primordial de suivre avec attention une éventuelle reprise des effectifs dès l'année prochaine.

Le temps sec actuel est propice à l'invasion des cultures fourragères et à la prolifération des campagnols notamment dans la luzerne. Une surveillance rigoureuse et la mise en place de mesures prophylactiques sont donc indispensables pour maintenir les populations de campagnols à bas niveau.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration de ce flash Prairie / Edition Zone Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : FREDON Nouvelle-Aquitaine, présidents des GDON et chefs d'exploitation.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. L'Etat dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celles-ci se décident sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuient le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).